Débats & Reportages

“Violence des mots, fantasme du complot : nous sommes les héritiers de la Révolution”

12 minutes à lire Article réservé aux abonnés

Gilles Heuré,

Publié le 09/11/20

Partager



Puissance de la rumeur, violence verbale, mise à mal des

symboles… Pour l’historien Emmanuel de Waresquiel, auteur de “Sept Jours. 17-23 juin 1789. La France entre en révolution”, les excès de la période actuelle ne sont pas sans rappeler ceux de la fin du XVIIIe siècle.

Depuis plus de deux siècles, la Révolution française ne cesse d’être évoquée, pour conspuer sa violence, ou encenser le mythe fondateur qu’elle a porté, celui de la république. Tous les régimes y ont fait référence. Et souvent, les insurrections des XXe et XXIe siècles se sont proclamées ses héritières, brandissant à leur tour la liberté, l’égalité et la fraternité. Pour Emmanuel de Waresquiel, professeur à l’École pratique des hautes études et grand spécialiste des XVIIIe et XIXe siècles, la Révolution française ne peut se comprendre sans les quelques journées fondatrices qui précédèrent la prise de la Bastille. Il l’explique dans son dernier ouvrage, *Sept Jours. 17-23 juin 1789. La France entre en révolution*. Pour lui, tout se joue en effet dès le mois de juin 1789, quand la souveraineté nationale change de camp, passant du roi aux députés du tiers état. Et la Révolution, ponctuée de discours tonitruants et d’envolées lyriques, fut d’abord une affaire de mots, dont l’écho résonne encore de nos jours.

Nous vivons une période que beaucoup jugent historique. Le passé nous permet-il de la comprendre ?
Le risque d’anachronisme est grand quand on se sert du passé pour légitimer les points de vue d’aujourd’hui. Mais Napoléon constatait déjà que les Français sont toujours prêts à sacrifier une part de leur liberté, pourvu qu’on leur assure une forme d’égalité. C’est le cas dans la situation sanitaire actuelle : nous renonçons en effet à une part de liberté — même si nous avons toujours la chance de vivre dans une démocratie, parmi les plus souples du monde. Le terrorisme, les guerres, les épidémies sont autant de dangers propres à menacer nos libertés. Or la peur n’est jamais bonne conseillère. À nos gouvernants, mais aussi à nous, citoyens, de nous en souvenir. La Révolution française fut à ce titre riche d’enseignements.

En quoi sommes-nous toujours ses héritiers ?
La violence des mots et le fantasme du complot, qui sont aujourd’hui relayés à grande échelle par les réseaux sociaux, sont inscrits dans 1789. Ils sont au cœur de la dynamique révolutionnaire, et sont même un peu son combustible. En témoigne la multiplication des comités de surveillance sur le territoire de la République sous la Terreur. Cela commence dès le 23 juin 1789, lorsque Mirabeau élève la délation à la hauteur d’une vertu civique. Et en 1791, le Girondin Jacques Pierre Brissot le dira clairement au club des Jacobins : *« Croyez-le, Messieurs, la Révolution a besoin de grandes trahisons. »* Il montera sur la guillotine en octobre 1793… Si nous sommes les héritiers de la Révolution, c’est donc tout autant du côté de

ses principes (liberté, égalité, fraternité) que de ses legs psychologiques. Je m'étonne ainsi de l'émotion suscitée quand certaines statues ont été bâchées ou taguées. L'iconoclasme de 1793, contre les signes du roi, de la noblesse et de Dieu, est au cœur de la légitimité républicaine.

"Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes"

Votre livre porte sur les journées fondatrices du 17 au 23 juin 1789. Que se passe-t-il à ce moment-là ?
Des états généraux ont été convoqués par le roi pour le 5 mai 1789. Ce n'est pas la première initiative du genre. Prévus dans le système politique, les états généraux réunissent les trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Louis XVI les convoque en 1789 pour tenter de résoudre la situation financière dramatique dans laquelle se trouve le royaume. Or le 17 juin, environ cinq cents députés du tiers état élus au mois d'avril, et rejoints par quelques membres du clergé, se déclarent Assemblée nationale. Ils sont réunis à Versailles, dans une salle appelée les Menus-Plaisirs. Le 20, des gardes leur en bloquent l'accès. Les députés investissent alors la salle du Jeu de paume, toujours à Versailles, et en jurant de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution au pays, ils s'érigent en Assemblée constituante. Le 23, après avoir refusé de quitter les lieux — *« Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes »* —, ils se déclarent inviolables. C'est bien un coup d'État qu'ils commettent. Par ses décrets, cette toute nouvelle assemblée nationale, quasi uniquement formée de députés du tiers état, ne déclare pas seulement la guerre aux deux autres ordres, « privilégiés ». Ils confisquent la souveraineté royale à leur profit en dissociant le roi de la nation. Or, tout le discours monarchique repose sur l'identité unique : roi, nation, État. À partir du moment où le tiers état s'érige en assemblée nationale, le roi est dépouillé de sa raison d'être, de sa légitimité qui est d'incarner la nation. La Révolution française se trouve là : dans les mots.



“Nous nous réclamons de Descartes et

> **pourtant nous restons incroyablement sensibles aux rêves et aux symboles !”**

Vous écrivez d’ailleurs qu’elle est une révolution littéraire…
Celui qui a le pouvoir des mots et de la tribune a le pouvoir tout court. Les hommes de la Révolution n’ont cessé d’invoquer la Raison et les droits naturels, alors qu’ils n’ont jamais été autant habités d’utopie et de fantasmes. Alexis de Tocqueville dit de la révolution de 1848 qu’un *« homme de lettres »* habite chaque Français. Nous nous réclamons de Descartes et pourtant nous restons incroyablement sensibles aux rêves et aux symboles !

En 1789, qui compose le tiers état ?
Ceux qui n’appartiennent ni au clergé ni à la noblesse. Mais la plupart des membres de ce tiers état sont des juristes ou des avocats. Jeunes, ce ne sont ni des gens du peuple, ni des bourgeois au sens capitaliste du terme ; ils représentent en revanche les élites de la bourgeoisie urbaine qui lit, écrit et est cultivée. Certainement pas à l’image de la France, rurale à 80 %. D’ailleurs, les rares gros laboureurs qui ont été élus députés du tiers état sont moqués. Cela en dit long sur l’incompréhension entre les mondes urbain et rural… Ces députés de 1789 sont donc avant tout des hommes de prétoires et de plaidoiries, qui ne cherchent pas à expliquer la société telle qu’elle est, mais à produire du droit. Ils ont même une propension à tordre le réel par le droit. C’est fondamental pour comprendre à quel point les mots, les leurs, ont été importants lors de ces journées qui signent le renversement de la souveraineté du roi.

> **“La distinction apparaît dès 1789 entre deux formes de légitimité nationale : celle de la représentation d’un côté, et celle du peuple et de la rue de l’autre.”**

Cette assemblée nationale qui ne représente pas l’ensemble des Français porte-t-elle le vice originel de la représentation politique ?
La distinction apparaît dès 1789 entre deux formes de légitimité nationale : celle de la représentation d’un côté, et celle du peuple et de la rue de l’autre. Une forme de démocratie par délégation, et une forme de démocratie directe. Mais à vrai dire personne, à l’exception de l’abbé Sieyès, essayiste et homme politique, n’a vraiment pensé la représentation nationale en tant que telle. Dans l’esprit des députés du tiers état, la nation est une communauté de pensée et d’adhésion, qui reste abstraite. Elle est censée représenter la totalité de la société française, mais pour eux le peuple est la partie la moins éclairée de la nation. Il est tout aussi dangereux

que nécessaire.

Le peuple est donc le grand absent de ces journées ?
Seulement 20 à 30 % de la population masculine a voté lors des élections des États généraux. De façon générale, en 1789, seuls 47 % des hommes et 27 % des femmes signent leur contrat de mariage. En 1788, un avocat lyonnais, Antoine-François Delandine, et beaucoup d'autres avec lui, distingue ce qu'il appelle *« la foule des hommes ordinaires »* des *« esprits éclairés »*… Mais depuis les élections du printemps 1789 et les troubles qui ont agité le pays, certains évoquent quand même un « quatrième ordre » : le peuple. Les assemblées électorales de mars et d'avril de cette année-là ont été en butte à l'intimidation et à l'émeute, contre le pain cher et la pression fiscale. Entre 1785 et 1789, tout le royaume est secoué par environ neuf cents émeutes, frumentaires (relatives au blé), fiscales, anti seigneuriales.

Peut-on parler de l'émergence d'une opinion publique ?
En tout cas, la révolution de 1789 est aussi celle de la presse et de l'imprimé, la censure n'existant quasiment plus : on compte quelque huit cents libelles qui agitent l'opinion pour le seul mois de juin 1789 à Paris. Le public est avide des comptes rendus des séances des États généraux. Tout cela infuse dans le corps social mais crée aussi des peurs, contribue à la propagation des rumeurs.

"Louis XVI a l'intelligence de la réforme mais il n'en a pas le tempérament."

Et le roi, que fait-il ?
Il chasse. À la suite de la mort, le 4 juin, de son fils aîné, le dauphin, il s'est réfugié au château de Marly, à une vingtaine de kilomètres de Paris. Louis XVI est sonné. Affaibli. Il ne réagit pas immédiatement au décret du 17 juin par lequel le tiers état se constitue en Assemblée nationale. Et ses ministres sont profondément divisés sur la réaction qu'il convient d'apporter. Deux ans avant, Louis XVI était encore un souverain puissant, un roi législateur et un roi de guerre, qui avait damé le pion aux Anglais en venant au secours des insurgés américains. Mais il a horreur de la division et de la discussion, il est jaloux de son pouvoir et accorde difficilement sa confiance. Or à partir de 1787, il n'a plus de ministre auquel il puisse la donner. Les oppositions parlementaires, la banqueroute, les déficits qu'on ne parvient pas à résoudre, la mort de son fils, contribuent à son effondrement psychologique. En 1789, il a 35 ans. Pour la première fois de sa vie, ce prince chrétien élevé dans la tradition du roi de droit divin se rend compte qu'il n'a plus l'approbation de ses sujets. Il voit l'amour de son peuple se briser.

C'est un roi absolutiste qui ne comprend pas ce qui se passe ?
C'est un roi nu : son administration lui fait défaut et son armée, soumise depuis deux ans à des réformes drastiques et à des coupes budgétaires, traîne des pieds. Le temps de la Révolution française n'est pas le sien. Louis XVI a l'intelligence de la réforme mais il n'en a pas le tempérament. Lors de la séance du 23 juin 1789 au Jeu de paume, il propose un programme audacieux en matière fiscale et juridique, tout en refusant d'abandonner le principe des ordres et d'une société inégalitaire en droit. Sa tragédie est là. Et puis le 23 juin, déjà, personne n'écoute plus personne. Dans son dernier discours, Louis XVI dit espérer que le peuple n'a pas changé. Mais si. Il a changé.

Comment interpréter la conférence de presse organisée par les Gilets jaunes devant cette salle du Jeu de paume en décembre 2018 ?
Jules Michelet, le grand historien de la Révolution, s'y était déjà rendu dans les années 1840 et avait posé la question : *« Où est passée la promesse de 89 ? »* C'est aussi ce que se sont probablement demandé les Gilets jaunes. La promesse de 1789, en particulier la promesse égalitaire, a été placée si haut, on l'a si bien magnifiée, que nous continuons, deux siècles plus tard, à lui courir après. L'abstraction des principes qui fondent la Révolution française ouvre la voie à toutes les revendications possibles. Il n'était pas question d'égalité sociale, ni même d'égalité politique en 1789, mais seulement d'égalité civile. Nous sommes les héritiers de la grande beauté des principes de la Révolution, mais aussi de son climat exceptionnel, et de ce mélange très particulier d'utopie et d'enthousiasme d'un côté, de haine sociale rentrée, de revanche et de soupçons de l'autre.

Quand l'émeute bascule-t-elle dans l'insurrection, et devient-elle révolutionnaire ?
Quand l'enthousiasme, les soupçons, les peurs et les intérêts se mettent à circuler dans une classe entière d'hommes et de femmes, alors l'insurrection est tout près de l'emporter. Mais le véritable point de bascule tient au passage des émeutiers à la conscience politique. La violence s'impose dès lors au peuple comme le moyen de sa souveraineté et le signe de son pouvoir. C'est ce qui s'est passé à Paris en juin et juillet 1789.

La prise de la Bastille, selon vous, apparaît presque anecdotique, pas comme l'événement fondateur de la Révolution française…
Les émeutiers ne prennent pas la Bastille le 14 juillet parce qu'elle incarnait « l'antre du despotisme ». Ils l'attaquent parce qu'il s'y trouve de la poudre. Et puis ils ne la prennent pas, elle se rend. Ce n'est que dans les jours suivants que la « prise de la Bastille » commence à devenir le symbole absolu de la victoire du peuple. Un « événement total ».

“La Révolution reste profondément vivante dans les esprits français.”

Le grand historien François Furet, spécialiste de cette période, parlait du « *refroidissement* » de la Révolution française…
Je m’accorde avec lui sur un point essentiel, longuement développé dans son livre *Penser la Révolution française* (1978) : si l’on veut la comprendre, il faut prendre du recul, pour ne pas simplement la condamner ou la glorifier comme cela a été trop souvent le cas depuis le xixe siècle. Mais contrairement à lui, je ne pense pas qu’elle soit devenue un objet « froid ». Elle reste, plus ou moins consciemment, profondément vivante dans les esprits français. Les fractures d’aujourd’hui procèdent bien sûr d’autres facteurs qui sont apparus ultérieurement, mais les héritages et paradoxes qu’elle nous lègue sont encore bien présents : la centralité et sa périphérie ; nos rapports si ambigus à l’argent, aussi ; certains députés de la noblesse accusant déjà les « agioteurs » (les spéculateurs qui conservaient leurs biens en attendant que l’inflation en augmente les prix) d’être à l’origine de « l’anarchie » lors de la crise financière de 1789.

Quant aux serments, celui du 17 juin et celui du 20 juin, au Jeu de paume, ils sont le signe, en partie réinventé et sublimé par la suite, de l’unanimité de la nation. Celui aussi d’une sacralité nouvelle qui sera bientôt celle de la république. La Révolution s’est faite sur un fantasme : celui du pouvoir absolu du roi, qu’elle a accaparé, au nom de la souveraineté du peuple. Avec la Constitution de la Ve république, nous avons fini par créer un roi républicain. De même, pendant tout le XIXe siècle et jusqu’à la loi de séparation des Églises et de l’État de décembre 1905 qui codifie la laïcité, la république s’est battue contre l’ancienne alliance monarchique du « trône et de l’autel ». Avec la montée en puissance de l’islamisme radical qui fait de Dieu la source unique du gouvernement des hommes, elle est aujourd’hui confrontée à un nouveau défi théocratique.

Emmanuel de Waresquiel en quelques dates
1957. Naissance à Paris.
2003. Publie *Talleyrand. Le prince immobile,* Fayard (rééd. poche, éd. Tallandier). Prix Thiers de l’Académie française et grand prix de la Fondation Napoléon.
2009. *Cent Jours. La tentation de l’impossible, mars-juillet 1815,* éd. Tallandier. Prix Chateaubriand.
2014. *Fouché. Les silences de la pieuvre,* éd. Tallandier/Fayard. Meilleure biographie de l’année pour le magazine *Lire,* prix Essai France Télévision, prix du Mémorial, grand prix littéraire d’Ajaccio.
2018. *Le Temps de s’en apercevoir,* éd. L’Iconoclaste. Prix des Deux Magots
2020. *Sept Jours : 17-23 juin 1789. La France entre en révolution,* éd. Tallandier.

Gilles Heuré,

Postez votre avis

Retrouvez le meilleur de Télérama avec nos quatre newsletters : La Quotidienne, Télérama Sortir Grand Paris, Télérama Soirée (abonné) et Télérama Week-end (abonné)

M’inscrire

Appli TV

Télécharger sur Google Play

Télécharger sur l’App Store

Appli liseuse Abonné

Télécharger sur Google Play

Télécharger sur l’App Store

Sites du groupe

Le Monde Courrier International Le Huffington Post Le Monde diplomatique La Vie

 Qui sommes-nous ? Contactez-nous Mentions légales Paramétrer les cookies CGVU Charte d'éthique Confidentialité Plan FAQ